

## COMMUNIQUÉS DE PRESSE

### Cave de Prestige des vins de Bourgogne : découvrez le palmarès 2022

LE 01/07/2022



**La 51ème cérémonie de remise des diplômes de la Cave de Prestige de l'interprofession a livré ses résultats jeudi 30 juin 2022, à la Comédie du Vin à Beaune. François Labet et Laurent Delaunay, Présidents du Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB), étaient heureux de proposer une très belle sélection malgré une période compliquée en termes de disponibilité des vins. 144 vins de 97 entreprises sont honorés soit 17% des échantillons déposés.**

La Cave de Prestige de l'interprofession est devenue une véritable référence au cours de ses 50 ans d'existence. Son niveau d'exigence est très élevé : pour **831 échantillons présentés**, seuls **17 %** ont obtenu le précieux sésame, étant passés à travers le filtre de 3 jurys. Cette sévérité est la condition sine qua non pour répondre aux attentes et aux besoins des consommateurs à qui nous devons une qualité irréprochable.

Chaque fois que le BIVB organise des formations ou événements en France ou à l'étranger, des accueils de personnalités, des voyages de presse, des stages de dégustation à l'Ecole des Vins de Bourgogne, des formations d'acteurs du marché, des soirées gastronomiques... les vins de la Cave de Prestige sont servis. Autant d'occasions de mettre en valeur les vins sélectionnés, présentés sous leur étiquette, mais portant le macaron officiel de la sélection.

**François Labet Président du BIVB** : « *Malgré le manque de disponibilité des vins, nous sommes fiers de pouvoir proposer une très belle sélection 2022 ! En effet, contrairement aux années précédentes, nous avons reçu beaucoup moins d'échantillons. 831 cuvées ont été dégustées contre 1 580 l'an passé. Cette baisse de 47 % symbolise à elle seule l'année paradoxale que nous traversons. Alors que nous avons produit, en 2021, notre plus petit millésime depuis presque 40 ans, nous n'avons jamais vendu autant de vin* »

**43 nouvelles entreprises sont distinguées pour la toute première fois ou reviennent dans la sélection après une ou plusieurs années d'absence.** Ceci reflète l'engagement et l'intérêt de l'interprofession

envers cette sélection, mais également le dynamisme du vignoble bourguignon pour porter toujours plus haut la qualité des vins de Bourgogne.

**Cette année est une grande première pour l'appellation Pouilly-Fuissé Premier Cru qui fait son entrée dans la Cave avec le millésime 2020** qui est à l'honneur dans cette sélection avec un peu plus de la moitié des vins distingués. 2020, millésime du confinement, qui est allé vite, très vite, et a produit des vins remarquables vendangés très tôt. Ces conditions particulières ont engendré des équilibres inédits et assez uniques.

- **Tous les vins primés seront mis en avant d'ici la fin de l'été sur le site [www.vins-bourgogne.fr](http://www.vins-bourgogne.fr) (plus d'un million de visites annuelles). Vous les trouver dans la rubrique dédiée à la Cave de Prestige.**

### **Chiffres clés édition 2022**

**AOC Régionales** : 42 vins soit 29,5% (En 2021 : 55 vins soit 27,1 %)

**AOC Villages** : 61 vins soit 42,5% (En 2021 : 84 vins soit 41,4 %)

**AOC Villages Premiers Crus** : 37 vins soit 25,5 % (En 2021 : 57 vins soit 28,1 %)

**AOC Grands Crus** : 4 vins soit 2,5% (En 2021 : 7 vins soit 3,40%)

## **LA CAVE DE PRESTIGE EN 4 QUESTIONS**

Quels vins sont présentés ?

Les producteurs peuvent déposer les appellations de leur choix, des Régionales aux Grands Crus, sur l'ensemble de leurs millésimes disponibles à la vente. Le BIVB valorise plus particulièrement les appellations Régionales, dont Bourgogne et Mâcon. La Cave de Prestige reflète la diversité du vignoble bourguignon puisque la quasi-totalité de ses 84 appellations la compose.

Comment sont sélectionnés les vins ?

Les vins sont sélectionnés à l'aveugle par un jury d'experts (techniciens, œnologues et professionnels de la filière). Répartis selon leur expertise et par groupe d'appellations, les jurés attribuent une note. Les vins obtenant minimum 16/20 sont retenus lors d'une première dégustation. Jugés comme exceptionnels, ils font l'objet d'un passage en « super jury » qui approuve ou non leur entrée dans la Cave de Prestige.

Que de viennent les vins ?

Le BIVB achète les vins sélectionnés sous leurs étiquettes d'origine. Tous les vins de la Cave de Prestige participent activement aux actions d'image, de formation et de communication :

- Masterclass en France et à l'export, dîners de presse, dégustations pédagogiques organisés par le service communication du BIVB.
- Ecole des Vins de Bourgogne dans le cadre de son activité de formation.
- Opérations de relations publiques, partenariats (Cité des Climats et vins de Bourgogne et Cité Internationale du Vin à Bordeaux).

Comment sont identifiés les vins primés ?

Le BIVB appose son macaron, symbole d'excellence et de reconnaissance des savoir-faire, sur les bouteilles qu'il achète. Les Domaines, Maisons et Caves peuvent l'utiliser sur leurs outils de

communication (catalogue, site internet, fiche technique...). Comme toute récompense, cette sélection est un argument commercial supplémentaire.